



Photographie Philippe Ruault - © Dominique Perrault Architecte / ADAGP / Philippe Ruault

## Intérêt

Signé par l'un des architectes français les plus célèbres aujourd'hui, l'Hôtel du département de la Meuse couple une restructuration complète d'un bâtiment du XIXe siècle et une extension résolument contemporaine. L'intervention ne cherche pas à s'affirmer dans le paysage mais s'insère au contraire dans l'épaisseur du sol, pour ménager l'espace nécessaire à la salle d'assemblée éclairée par une verrière filtrant la lumière naturelle.

## Période(s)

Dernier quart du XXe siècle (1975-2000)

## Historique

Située sur les hauteurs de Bar-le-Duc, l'école normale d'institutrices est édifiée en 1884 par l'architecte barisien Alexandre Micault. Après divers changements d'affectation, l'édifice est finalement choisi par le Conseil Général de la Meuse pour accueillir le futur siège du département.

Une procédure de concours est lancée en janvier 1988 et aboutit à la désignation de l'architecte Dominique Perrault, un an avant que celui-ci ne se voit confier le chantier de la Bibliothèque nationale de France à Paris. Il s'agit pour l'architecte de restructurer l'édifice existant et de lui associer une extension contemporaine. Les travaux sont achevés en 1994.

## Dates à retenir

**1988** : Concours

**1994** : Fin de la construction

## Description

L'Hôtel du département s'organise en trois temps. Un parvis minéral accueille le visiteur, au nord. L'ancienne école normale pour femmes se dresse à son extrémité. Ses façades et toitures ont été scrupuleusement restaurées. Son plan symétrique, sa modénature sobre, l'ocre de la pierre de taille et le noir de l'ardoise s'inscrivent dans la lignée du Néoclassicisme français. Le remplacement des menuiseries et l'évidement du rez-de-chaussée signalent l'intervention contemporaine. Le troisième temps de la visite nous entraîne dans une extension reliée par le sous-sol et par une passerelle futuriste.

Dominique Perrault concentre son intervention dans l'épaisseur du terrain. Le bâtiment du XIXe siècle, partiellement excavé, est posé sur un nouveau niveau de sous-sol. A l'arrière, l'extension ne se dresse pas comme un bâtiment conventionnel mais apparaît comme une émergence vitrée issue du sol. Sa courbe continue génère deux niveaux ouverts sur le paysage au sud.

Cette large coque vitrée est l'élément fort du projet de Perrault. Paradoxalement, ses panneaux de verre ne sont pas cintrés, mais plats ; la courbure est assurée par l'ossature métallique. Cette façade-toit trouve un écho dans la pièce d'eau disposée entre le bâtiment du XIXe et son extension. Ce bassin, qui n'est malheureusement plus alimenté en eau, faisait initialement office de miroir, donnant une autre dimension à ce dialogue architectural entre patrimoine et contemporanéité.

## Maîtrise d'ouvrage

**Conseil général de la Meuse**

**Socité d'économie mixte (SEM) de la Meuse**  
(Maître d'ouvrage délégué)

## Maîtrise d'œuvre

**Dominique PERRAULT** Architecte

## Localisation



Rue de la Résistance

Place Pierre-François Gossin, BP 514, 55012 Bar-le-Duc

Bar-le-Duc (55000)

A l'intérieur, matériaux et couleurs (blanc, gris, bleu) immergent le visiteur dans une ambiance résolument moderne. C'est particulièrement vrai de la salle d'assemblée où la lumière naturelle est filtrée par des panneaux métalliques.

---

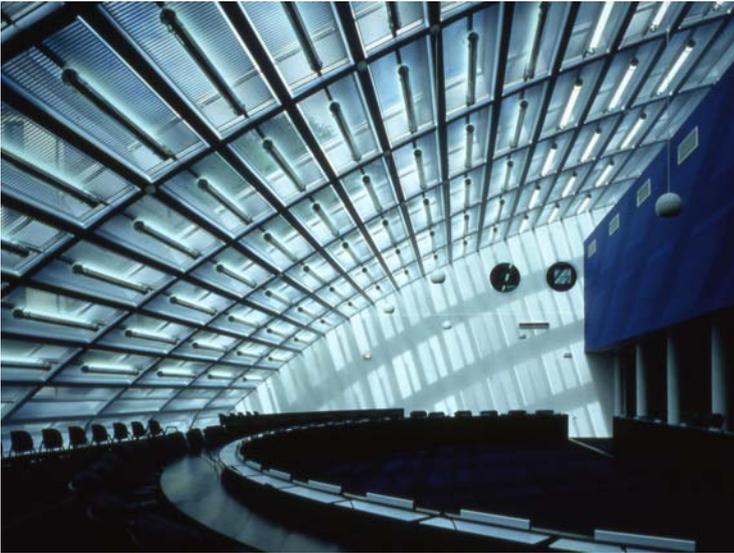
## Documentation conseillée

HOUZELLE Béatrice, « Stratifications spatiales. Deux projets cohérents », *Techniques & architecture*, n°418, mars 1995, p. 36-40.

MICHEL Florence, « Verre, eau et brise-soleil. L'hôtel du département de la Meuse, Bar-le-Duc », *Architecture intérieure crée*, n°260, 1994, p. 106-111.

COLL., *With Dominique Perrault architecte*, Basel : Birkhäuser, 1999.

---



La salle d'assemblée, tournée vers le sud, est baignée de lumière naturelle filtrée par des panneaux métalliques perforés, leitmotiv de l'architecte.

Source : Photographie Philippe Ruault

Droits : Dominique Perrault Architecte / ADAGP / Philippe Ruault



Des passerelles relient le jardin arrière à l'extension. L'harmonie qui se dégage entre ces deux bâtiments si différents vient de la qualité des matériaux et de leurs teintes naturelles.

Source : Photographie Philippe Ruault

Droits : Dominique Perrault Architecte / ADAGP / Philippe Ruault



Le bâtiment originel a été modernisé discrètement avec un grand bandeau de verre et d'aluminium en rez-de-chaussée du corps central, des grands châssis en verre coloré, et le doublement des lucarnes.

Source : Photographie Philippe Ruault

Droits : Dominique Perrault Architecte / ADAGP / Philippe Ruault



Initialement, un rideau d'eau devait ruisseler sur la "bulle" de façon à la rafraîchir en été ; il devait être recueilli dans le bassin avant d'être recyclé.

Source : Photographie Philippe Ruault

Droits : Dominique Perrault Architecte / ADAGP / Philippe Ruault



La qualité de l'espace intérieur provient en grande partie de la lumière agréable de la verrière.

Source : Photographie Philippe Ruault

Droits : Dominique Perrault Architecte / ADAGP / Philippe Ruault



La longue passerelle forme un espace intermédiaire étonnant, hors du temps dont la lumière s'insère dans l'ensoleillement extérieur.

Source : Photographie Philippe Ruault

Droits : Dominique Perrault Architecte / ADAGP / Philippe Ruault



Les formes douces de l'extension ont une empreinte discrète dans le paysage.

Source : Photographie Philippe Ruault

Droits : Dominique Perrault Architecte / ADAGP / Philippe Ruault



L'extension contemporaine, dédiée aux élus est reliée à l'édifice administratif par une passerelle double.

Un miroir d'eau accentue ce lien.

Source : Photographie Philippe Ruault

Droits : Dominique Perrault Architecte / ADAGP / Philippe Ruault